

iCHAIR SKY

1.620



Poids d'utilisateur autorisé
140 kg (chargement incl.)





Roues motrices centrales pour une maniabilité maximale et des manœuvres précises



Fonction mémoire pour l'enregistrement aisé des séquences de mouvements et des positions souhaitées



Aide de sortie pour le maintien de la mobilité autonome résiduelle



Fonction de couchage avancée avec biomécanique pour accoudoirs et appuie-tête

RENTABILITÉ

- Rapport qualité/prix optimal pour une prise en charge efficace de longue durée
- Longue durée de vie et capacité de charge élevée grâce à l'utilisation de matériaux de haute qualité
- Adaptabilité individuelle à l'évolution des besoins de l'utilisateur
- Sécurité à long terme de l'approvisionnement en pièces de rechange grâce à un réseau étendu de revendeurs spécialisés et d'approvisionnement
- Orienté service grâce à une construction de cadre ouvert

BÉNÉFICE THÉRAPEUTIQUE

- Le siège multifonctionnel proposé de série se caractérise par des possibilités d'adaptation individuelles et de nombreux équipements spéciaux. Fonction de verticalisation possible à partir de chaque position
- La fonction mémoire permet de mémoriser les séquences de mouvements justifiées du point de vue thérapeutique ainsi que les positions de base, positions finales et positions souhaitées
- Le nouveau concept de cadre avec roues motrices centrales offre une maniabilité maximale dans les espaces les plus restreints
- Le cadre à suspension assure la stabilité, évite les vibrations et garantit un contact permanent avec le sol

DOMAINE D'UTILISATION

- Pour l'intérieur et l'extérieur
- Très maniable à l'intérieur grâce aux roues motrices centrales
- En vue d'une mobilité autonome, pour une utilisation permanente et quotidienne
- Spécialement pour les utilisateurs avec de sévères troubles fonctionnels, tels que paraplégie acquise ou congénitale, traumatisme crânio-cérébral, maladies musculaires avancées (p. ex. dystrophie musculaire), malades souffrant de SEP avancée, parésie cérébrale, spina-bifida.

COMMANDE

DEVIS

VERSION SPÉCIALE

Veillez faxer le formulaire de commande rempli à : 05733 922 9311

Service après-vente : 05733 922 311

Adresse de facturation / n° client :

Adresse de livraison :

Notes / Remarques :

MEYRA



iCHAIR SKY 1.620

(prix pour modèle de base) :

22 897,00 €



Poids d'utilisateur autorisé
140 kg

Tous les prix sont indiqués TVAC ! Valable du 01.01.2022 au 31.12.2022.

Nos conditions générales de vente s'appliquent, vous pouvez les consulter sur www.meyra.de/AGB.

Vous trouverez des informations sur les produits sur le site : www.meyra.de.

Pour plus d'informations sur la procédure de mesure, veuillez consulter www.meyra.de/messverfahren



Caractéristiques techniques

Largeur d'assise ¹⁾	400 – 530
Profondeur d'assise	400 - 525
Hauteur d'assise ^{2) 3)}	450/485/520
Hauteur du dossier	540
Longueur de jambe ²⁾	250 - 435
Hauteur des accoudoirs ²⁾	200 - 350
Longueur avec repose-pieds min.	1 095
Longueur de transport	905
Largeur min., état déplié	640
Hauteur sans appuie-tête	1 080 - 1 150
Hauteur d'obstacle	60
Rayon de braquage min. (avec repose-pieds)	640
Garde au sol	70

¹⁾ cf. catégorie Largeur d'assise 01

²⁾ jusqu'à la plaque d'assise sans coussin : hauteur du coussin 60 mm

³⁾ mesurée avec angle d'assise de 0°

⁴⁾ à partir d'un poids d'utilisateur de 100 kg adaptation nécessaire de l'angle de verticalisation

⁵⁾ poids max. de la personne, chargement incl. 136 kg pour transport de personnes en voiture

POIDS EN KG

Poids de transport à vide mini	173
Poids de la personne chargement max. incl.	140 ⁵⁾
Poids total autorisé, options incl.	340
Chargement maxi	10

CARACTÉRISTIQUES

Vitesses de conduite	6/10
Puissance moteur W	350
Autonomie avec batterie 60 Ah max.	35
Autonomie avec batterie 74 Ah max.	40
Montées / descentes autorisées	15 %
Roues directrices/motrices	7" / 14"
Inclinaison électrique de l'assise	40°
Angle de verticalisation maxi jusqu'à ⁴⁾	90°
Inclinaison électrique du dossier ⁴⁾	90 - 180 °
ÉLÉVATION	200

Dimensions en mm, poids en kg, roues en pouces, vitesses en km/h
Tolérances dimensionnelles +/- 15 mm, +/- 2° | Données sous réserve de modifications conceptuelles.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

00 Cadre / Motorisation

CODE	DÉSIGNATION			EURO €
	Vitesse	Puissance moteur	Autonomie	
<input type="checkbox"/> 115	6 km/h	2 x 350 W	40 km	0,00
<input type="checkbox"/> 117*	10 km/h	2 x 350 W	35 km	868,00

* y compris l'approbation du TÜV

01 Largeur d'assise (LA)

CODE	DÉSIGNATION		EURO €
<input type="checkbox"/> 43	LA 430	Largeur d'assise réglable en continu de 400 à 480 mm par les accoudoirs et pelotes de bassin (largeur d'assise de 430 mm)	0,00
<input type="checkbox"/> 48	LA 480	Largeur d'assise réglable en continu de 450 à 530 mm par les accoudoirs et pelotes de bassin (largeur d'assise de 480 mm)	0,00

02 Profondeur d'assise (PA)

CODE	DÉSIGNATION		EURO €
<input type="checkbox"/> 615	ST 400		0,00
<input type="checkbox"/> 788	ST 425		0,00
<input type="checkbox"/> 789	ST 450		0,00
<input type="checkbox"/> 787	ST 475		0,00
<input type="checkbox"/> 792	ST 500		0,00
<input type="checkbox"/> 793	ST 525		0,00

03 Hauteur d'assise (HA)

CODE	DÉSIGNATION		EURO €
<input type="checkbox"/> 41	450 mm		0,00
<input type="checkbox"/> 42	485 mm		0,00
<input type="checkbox"/> 49	520 mm		0,00

04 Roues directrices et options

CODE	DÉSIGNATION Ø X L		EURO €
<input type="checkbox"/> 152	7"		0,00
<input type="checkbox"/> 157	Roues de 8"		0,00

Options pour roues directrices 7"

<input checked="" type="checkbox"/> 900	Pneus increvables	0,00
---	-------------------	------

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

05 Roues motrices

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/>	460	14" - Roues motrices avec jantes en aluminium	0,00

Options pour roues motrices

<input type="checkbox"/>	846	Profil Racing, pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0,00
<input type="checkbox"/>	904	Profil Racing, pneus increvables	212,00
<input type="checkbox"/>	905	Profil à crampons, pneus increvables	220,00
<input type="checkbox"/>	482	Profil à crampons, pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0,00
<input checked="" type="checkbox"/>	824	Garde-boue pour roues motrices	0,00

06 Couleur des pneus pour roues directrices et motrices

	CODE	COULEUR	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/>	908	Noir (résistant à l'abrasion), jante couleur carbone	0,00

Remarque : les pneus sont composés d'un mélange caoutchouc et peuvent laisser des traces durables ou difficiles à enlever sur certains supports (p. ex. sols en matière synthétique, en bois ou parquets, tapis, moquettes).

Nous ne pouvons assumer aucune responsabilité pour des dommages dus à l'abrasion.

07 Roues d'appui

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	352	Cadre avec bras oscillant AR et une roue d'appui double centrale pour une maniabilité optimale	0,00
<input type="checkbox"/>	690	Cadre avec bras oscillant AR et deux roues d'appui latérales, optimal pour l'utilisation de rampes individuelles	168,00

08 Fonctions assise et debout

	CODE	DÉSIGNATION	INCLINAISON DE L'ASSISE	ANGLE DE VERTICALISATION	ÉLÉVATION	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/>	4937	Module multifonctions, y compris fonction mémoire avec fonction debout et couchée, inclinaison du siège et élévateur d'assise*	0° à 40°	jusqu'à 90° ¹⁾	200 mm	0,00

¹⁾ à partir d'un poids d'utilisateur de 100 kg, adaptation nécessaire de l'angle de verticalisation

* Il est recommandé d'utiliser la Easy-Memory-Box (no. d'article : 1084696) pour une adaptation optimale.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

09 Options d'assise

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 4933 ¹⁾	Pelotes de jambes largeur et longueur réglables en continu	772,00
<input type="checkbox"/> 4274	Rails de montage sur siège	226,00
<input type="checkbox"/> 4948 ²⁾	Advanced biomécanique dans le dossier, abaissement biomécanique étendu des accoudoirs à 45° (entraîné) et appuie-tête biomécanique	2 248,00
<input type="checkbox"/> 4934	Conduite debout 3 km/h	0,00

¹⁾ Pelotes de jambes seulement en liaison avec CODE 4274 Rails de montage

²⁾ Seulement avec appuie-tête CODE 913, CODE 956

10 Revêtements pour rembourrage et options

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 237	Revêtement textile en noir	0,00
<input type="checkbox"/> 254	Revêtement Softline similibucir pour incontinence en anthracite	226,00
<input type="checkbox"/> 948	Avec coussin de siège et de dossier	0,00
<input type="checkbox"/> 727	Sans coussin de siège et de dossier pour la préparation de systèmes d'assise externes	0,00

11 Dossier

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/> 25	Réglage électrique du dossier 90° à 150°	0,00

12 Options de dossier

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 659	Sangle pectorale pour la stabilisation du torse	0,00
<input type="checkbox"/> 589	Ceinture 4 points*	316,00
<input type="checkbox"/> 913	Appuie-tête standard, adapté pour le transport dans des véhicules TRMR	636,00
<input type="checkbox"/> 956	Appuie-tête avec maintien latéral	644,00
<input type="checkbox"/> 814	Barre de poussée continue	168,00
<input type="checkbox"/> 4946	Soutien lombaire, mousse	45,00
<input type="checkbox"/> 4947	Soutien lombaire, gonflable	324,00

*seulement en liaison avec barre de poussée continue CODE 814

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

13 Accoudoirs

Veillez observer les caractéristiques fonctionnelles indiquées !

1 = pivotant 2 = réglable en hauteur 3 = réglable en largeur 4 = réglable en profondeur

CODE	DÉSIGNATION	1	2	3	4	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/> 24	Accoudoir avec manchette rembourrée, relevable, avec angle, hauteur et largeur réglables	●	●	●	●	0,00

Options pour accoudoirs

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 4422	Fixation d'accoudoir en position de base	56,00

14 Repose-jambes

Repose-jambes central avec repose-pieds

Veillez observer que les repose-jambes centraux ne sont pas amovibles. Les plaques repose-pieds sont relevables et l'angle est réglable.

CODE	DÉSIGNATION	ANGLE RJ	LJ	EURO €
<input type="checkbox"/> 4935	Repose-jambes central, réglage électrique de l'angle, avec plaque repose-pieds, compensation de longueur ergonomique	jusqu'à 170°	250 - 435 mm ¹⁾	0,00
<input type="checkbox"/> 2118*	NOUVEAU Repose-jambes central, réglage électrique de l'angle, avec plaque repose-pieds, compensation de longueur ergonomique abaissable jusqu'au sol y compris aide de sortie ²⁾		330 - 375 pour VSH 450 365 - 410 pour VSH 485 400 - 445 pour VSH 520	2 800,00
<input type="checkbox"/> 5106	Repose-jambes central électrique avec repose-pieds individuels		369 mm pour VSH 450 404 mm pour VSH 485 439 mm pour VSH 520	636,00

Veillez observer la hauteur du coussin d'assise : +60 mm

¹⁾ Pour HAAv 450 mm LJ max. 365 mm, pour HAAv 485 mm LJ max. 400 mm, pour HAAv 520 mm LJ max.

435 mm

²⁾ L'angle de sortie peut être individualisé à l'aide de la Easy-Memory-Box.

* Pas en liaison avec CODE 4660 et 4661 Plaque de table avec ouverture (au centre) pour module de commande

15 Options pour repose-jambes et repose-pieds

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 316	Protège-genoux, guidage central avec moulage latéral (amovible)	0,00
<input type="checkbox"/> 4698	Protège-genoux, guidage latéral avec sangle et fixation rapide (amovible)	448,00
<input type="checkbox"/> 945	Rembourrage pour mollets	0,00
<input type="checkbox"/> 822	Sangles de fixation pour chaussures (paire)	56,00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

16 Batteries et chargeurs

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	513	Batteries sans entretien 60 Ah (20 h)	0,00
<input type="checkbox"/>	5158	Batteries sans entretien env. 66 Ah (5 h), 80 Ah (20 h)	276,00
<input type="checkbox"/>	732	Chargeur 8 A pour 60 Ah	0,00
<input type="checkbox"/>	733	Chargeur 12 A pour 80 Ah	290,00

17 Éclairage

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/>	932	Éclairage actif à LED	0,00

18 Modules de commande et accessoires

	CODE	DÉSIGNATION	CONTRÔLE	EURO €
<input type="checkbox"/>	702/398/ 780	Module de puissance/réglage/commande R-NET avec grand écran couleur LCD 3,5" y compris Bluetooth, infrarouges et capteur de lumière	8 servomoteurs	0,00
<input type="checkbox"/>	4795	Protection antidémarrage, clé seulement avec R-Net		51,00
<input type="checkbox"/>	839*	Commande d'environnement OMNI II pour commandes spéciales		2 234,00
<input type="checkbox"/>	4615/4597	Clavier de réglage externe pour la sélection et l'activation directe de 5 fonctions d'assise, également durant la conduite, montage sur le côté du module de commande		1 346,00
<input type="checkbox"/>	4615/4599	Clavier de réglage externe pour la sélection et l'activation directe de 5 fonctions d'assise, également durant la conduite, montage sur le côté opposé du module de commande		1 346,00
<input type="checkbox"/>	918	Module de stabilisation de conduite ESP, seulement avec R-Net / écran couleur LCD		1 586,00

*Seulement en liaison avec CODE 998 programmation spéciale

Options pour module de commande

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	74	Montage à droite	0,00
<input type="checkbox"/>	60	Montage à gauche	0,00

19 Logiciel

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU 985	Programmation de série (standard)	0,00
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU 998	Programmation spéciale (divergeant du standard)	0,00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

20 Support pour module de commande

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 4859	Support pour module de commande, réglable en longueur	0,00
<input type="checkbox"/> 4860	Support pour module de commande, réglable en longueur et en hauteur, escamotable sur le côté (p. ex. à table)	268,00
<input type="checkbox"/> 851*	Support pour module de commande pour accompagnateur (le module de commande peut être déplacé de l'avant à l'arrière) Seulement en liaison avec la barre de poussée continue CODE 814	334,00
<input type="checkbox"/> 4874	Arceau de protection pour module de commande VR2 et R-NET, pas en liaison avec commande d'environnement OMNI II CODE 839	62,00

* Pas en liaison avec CODE 4660 et 4661 Plaque de table avec ouverture (au centre) pour module de commande, pivotant vers la droite/gauche

21 Modules de commande spéciaux et commandes spéciales

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 4789	Module de commande supplémentaire avec commutation prioritaire pour l'accompagnateur, avec montage sur le tube du dossier (seulement en liaison avec CODE 814)	630,00
<input type="checkbox"/> 4660	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à droite	676,00
<input type="checkbox"/> 4661	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à gauche	676,00
<input type="checkbox"/> 543	Bouton marche/arrêt externe, couleur verte, diamètre 63 mm, pour les utilisateurs ayant des difficultés d'utiliser les touches du module de commande ou bien comme fonction d'arrêt d'urgence pour l'accompagnateur.	358,00
<input type="checkbox"/> 596	idem CODE 543, couleur jaune, diamètre 63 mm	298,00
<input type="checkbox"/> 778	idem CODE 543, couleur verte, diamètre 30 mm	268,00
<input type="checkbox"/> 779	idem CODE 543, couleur jaune, diamètre 30 mm	252,00
<input type="checkbox"/> 4611	Joystick isométrique MicroPilot, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	4 510,00
<input type="checkbox"/> 4600	Joystick isométrique MicroPilot avec logement et repose-main, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	5 792,00
<input type="checkbox"/> 4612	Joystick proportionnel MicroGuide, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	5 016,00
<input type="checkbox"/> 4601	Joystick proportionnel MicroGuide avec logement et repose-main, seulement en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	5 464,00
<input type="checkbox"/> 4940	Support de cou pour joystick, en liaison avec CODE 4611 ou 4612	966,00
<input type="checkbox"/> 2238	Commande occiput (étroite) seulement en liaison avec OMNI II*	4 999,00
<input type="checkbox"/> 2239	Commande occiput (large) seulement en liaison avec OMNI II*	4 999,00

*iCHAIR SKY en 6 km/h (CODE 115)

- Le module de stabilisation de conduite ESP (code 918) n'est pas forcément nécessaire.

- L'utilisation doit être vérifiée selon le cas, mais est recommandée à cause des meilleures propriétés de roulement de l'iCHAIR SKY.

iCHAIR SKY en 10 km/h (CODE 117)

- L'utilisation du module de stabilisation de conduite ESP (code 918) est impératif.

Les modules de commande spéciaux et les commandes spéciales doivent souvent être adaptés et ne peuvent donc pas, en général, représenter un produit fini. Le positionnement et la programmation doivent être effectués en concertation avec l'utilisateur ou bien élaborés sur place par un technicien. D'autres commandes spéciales sont possibles sur demande.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Embouts de joystick

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 553	Fourche tétra verticale	194,00
<input type="checkbox"/> 556	Fourche tétra horizontale	194,00
<input type="checkbox"/> 734	Fourche tétra horizontale, réglable à la largeur de la main	128,00
<input type="checkbox"/> 4589	Poignée champignon	61,00
<input type="checkbox"/> 4590	Poignée boule	61,00
<input type="checkbox"/> 4591	Poignée en T	120,00
<input type="checkbox"/> 4593	Manche	66,00
<input type="checkbox"/> 4594	Poignée bouton	61,00
<input type="checkbox"/> 4595	Softball	61,00
<input type="checkbox"/> 4596	Balle de golf petite (d=43 mm)	94,00

22 Couleur du cadre

CODE	CADRE CHÂSSIS	EURO €
<input checked="" type="checkbox"/> 207	Noir mat	0,00

Couleurs d'accent

CODE	INSERTS DE JANTES / ROUES MOTRICES	EURO €
<input type="checkbox"/> 207	noir mat structuré (sans inserts de jantes)	0,00
<input type="checkbox"/> 212	blanc polaire	56,00
<input type="checkbox"/> 186	bleu magique	56,00
<input type="checkbox"/> 227	rouge métallique	56,00
<input type="checkbox"/> 180	lemonreflex	56,00
<input type="checkbox"/> 214	jaune soleil	56,00

Inserts de jantes possibles pour roues de 14".

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

23 Accessoires pour le fauteuil roulant

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 906	Rétroviseur droit	90,00
<input type="checkbox"/> 927	Rétroviseur gauche	90,00
<input type="checkbox"/> 2676	Film réfléchissant	104,00
<input type="checkbox"/> 676	Triangle de signalisation arrière	104,00
<input type="checkbox"/> 833	Ceinture de sécurité avec boucle	87,00
<input type="checkbox"/> 4646	Tablette thérapeutique à pivotement latéral	618,00
<input type="checkbox"/> 590	Cale d'abduction amovible	262,00
<input type="checkbox"/> 781	Prise de chargement USB	188,00
<input type="checkbox"/> 782*	Adaptation universelle pour accueillir les supports de téléphone portable, pas en liaison avec commande d'environnement OMNI II, CODE 839	110,00

*Support de téléphone portable pas compris dans la fourniture

24 Prestations de services

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 55704*	Forfait de paramétrage spécifique au client (pas de possibilité de remise)	520,00
<input type="checkbox"/> 55709**	Paramétrage médical nécessaire des valeurs de réglage spécifiques au client du module de levage et couchage (pas de possibilité de remise)	1 050,00

* La prestation de services sur place comprend uniquement une adaptation simple des jeux de paramètres, tels que accélération, vitesse, etc.

** La prestation de services sur place comprend de simples adaptations de programmes ainsi que l'intégration de commandes spéciales.

Date :

Signature :

Version : 01/01/2022

DONNÉES DE L'UTILISATEUR

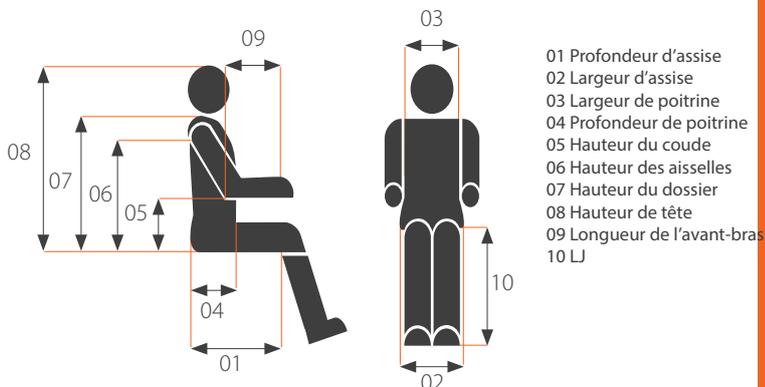
Prénom :*	<input type="text"/>
Nom* :	<input type="text"/>
Rue :	<input type="text"/>
CP :	<input type="text"/>
Lieu* :	<input type="text"/>
Pays :	<input type="text"/>
Date de naissance* :	<input type="text"/>
Diagnostic -1- :	<input type="text"/>
Diagnostic -2- :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Mobile :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>
Numéro de commande :	<input type="text"/>

*Champs de saisie obligatoires !

DIMENSIONS ANATOMIQUES (EN MM) :

Pour la détermination, voir les croquis dans les informations ci-jointes !

1) Profondeur d'assise* :	<input type="text"/>
2) Largeur d'assise* :	<input type="text"/>
3) Largeur de poitrine :	<input type="text"/>
4) Profondeur de poitrine :	<input type="text"/>
5) Hauteur du coude :	<input type="text"/>
6) Hauteur des aisselles :	<input type="text"/>
7) Hauteur du dos :	<input type="text"/>
8) Hauteur de tête :	<input type="text"/>
9) Longueur de l'avant-bras :	<input type="text"/>
10) LJ* :	<input type="text"/>
Taille du corps* :	<input type="text"/>
Poids (kg)* :	<input type="text"/>



Les dimensions d'assise sont toujours mesurées sans coussin d'assise !

Je confirme que toutes les informations saisies sont correctes et exactes.

J'accepte la transmission des informations/données que j'ai faites et des photos/vidéos que j'ai prises à MEYRA GmbH (Meyra-Ring 2, D-32689 Kalletal) et au commerce spécialisé aux fins de l'exécution du contrat/de la fabrication du produit.

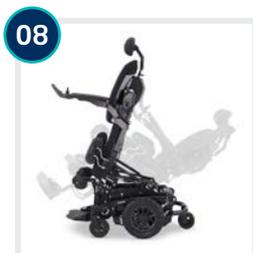
.....
Date/Signature

Ceci certifie que toutes les informations saisies sont correctes et exactes.

.....
Date/signature du revendeur spécialisé



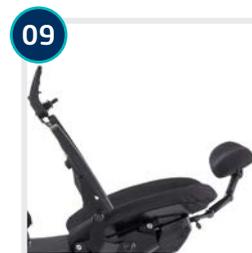
CODE 43/48



CODE 4937



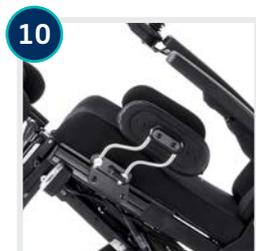
CODE 4934



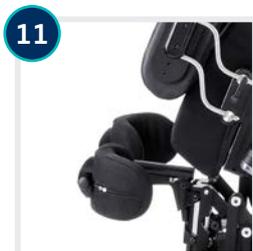
CODE 25



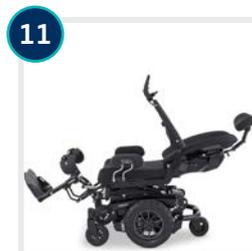
CODE 24



CODE 4933/4274



CODE 316



CODE 4935



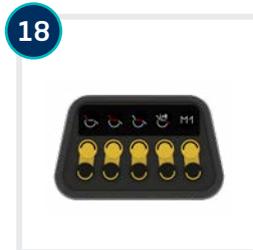
CODE 932



CODE 839



CODE 702/398/780



CODE 4615

1. GÉNÉRALITÉS - CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les conditions générales de vente (CGV) de MEYRA GmbH s'appliquent à tous les contrats conclus avec les clients de l'entreprise. Elles s'appliquent également à toutes les transactions futures avec le client, même sans nouvel accord distinct.

1.2. Le client accepte les CGV de MEYRA GmbH comme engageantes pour le présent contrat ainsi que pour tous les contrats futurs. Les conditions générales de vente du client ou de tiers ne sont pas applicables. De telles conditions n'engagent pas MEYRA GmbH, même si elles ne sont pas expressément contredites dans des cas individuels.

1.3. Ces conditions ne s'appliquent que si le client est un entrepreneur (§ 14 BGB), une personne morale de droit public ou un fond spécial de droit public.

2. OFFRE, CONCLUSION DE CONTRAT

2.1. Les offres faites par MEYRA GmbH peuvent être modifiées sans préavis et ne sont pas contraignantes, sauf si elles sont expressément marquées comme telles.

2.2. MEYRA GmbH peut accepter les ordres ou les commissions du client dans les 14 jours suivant leur réception au moyen d'une confirmation d'offre sous forme de texte.

2.3. Le contrat est conclu par la confirmation de l'offre sous forme de texte, cela étant également valable pour toute modification ou complément de commande.

2.4. Nous nous réservons les droits de propriété et les droits d'auteur sur tous les documents fournis au client dans le cadre de la passation de la commande. Ces documents ne peuvent être rendus accessibles à des tiers, sauf accord exprès et écrit de notre part. Si nous n'acceptons pas l'offre du client dans le délai prévu au point 2.2, ces documents doivent nous être retournés sans délai.

3. PRIX

3.1. Les prix sont calculés exclusivement en EURO. Tous les prix sont des prix nets. La taxe sur la valeur ajoutée au taux légal est payable en sus.

3.2. Sauf accord écrit contraire, nos prix s'entendent départ usine, hors emballage et chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés séparément.

3.3. Dans la mesure où les prix catalogue servent de base, c'est la liste de prix en vigueur au moment de la commande qui prime. Des modifications de prix sont autorisées s'il y a plus de quatre mois entre la conclusion du contrat et la date de livraison convenue. Si les salaires ou les coûts des matériaux augmentent par la suite jusqu'à l'achèvement, nous sommes en droit d'augmenter le prix de manière appropriée en fonction de l'augmentation des coûts. Le client n'a le droit de résilier le contrat que si l'augmentation du prix dépasse de façon non négligeable l'augmentation du coût général de la vie entre la commande et la livraison.

3.4. Dans le cas de commandes consécutives, MEYRA GmbH n'est pas liée par les prix d'un contrat précédent.

3.5. Si la valeur de la commande est inférieure à une limite de 150,00 € en valeur nette de marchandises, un supplément pour quantité minimale incluant le fret de 9,50 € sera perçu.

4. EXPÉDITION, TRANSFERT DE RISQUE

4.1. Le lieu d'exécution des livraisons est le siège social de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si les marchandises sont expédiées au client à la demande de ce dernier, le risque de perte ou de détérioration accidentelle des marchandises est transféré au client dès que les marchandises (y compris les livraisons partielles) ont été remises au tiers désigné pour effectuer l'expédition. Ceci s'applique indépendamment du fait que les marchandises

soient expédiées à partir du lieu d'exécution ou de la personne supportant les frais de transport.

4.3. En cas de revendications envers MEYRA GmbH à cause de dommages dus au transport ou de pertes, le client doit noter les dommages sur les documents de transport ou, en cas de perte, faire immédiatement établir un procès-verbal et nous en informer dans un délai d'une semaine.

4.4. Une assurance contre des dommages dus au transport n'est souscrite qu'à la demande expresse et aux frais du client.

4.5. En cas de retard dans la remise ou l'expédition dont le client est responsable, le risque est transféré au client dès la notification de la disponibilité de l'expédition.

4.6. En l'absence d'instructions particulières de la part du client, MEYRA GmbH choisira l'itinéraire et le moyen de transport sans garantie et sans responsabilité pour le mode d'expédition le moins cher et le plus rapide.

5. DÉLAI DE LIVRAISON, ÉTENDUE DE LA LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison annoncés s'entendent comme délais estimés, sauf si une date précise a été expressément convenue par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à partir de la date de la confirmation de la commande. Le délai de livraison est considéré comme respecté si la marchandise a quitté l'usine ou si l'avis de mise à disposition pour l'expédition a été donné avant l'expiration du délai de livraison.

5.3. Le respect des dates de livraison et d'exécution convenues est subordonné à la réception en temps utile de tous les documents à fournir par le client ainsi qu'à la fourniture en temps utile de toutes les informations nécessaires et à l'exécution de toutes les autres obligations par le client. Si ces conditions préalables ne sont pas remplies à temps, les délais sont prolongés en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH n'est pas responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure ou à d'autres événements imprévisibles au moment de la conclusion du contrat (par exemple, grève, perturbations opérationnelles, incapacité de l'entreprise à livrer à temps, retards de transport, conditions météorologiques défavorables, etc.). Le délai de livraison est prolongé de la durée de l'empêchement temporaire d'exécution dont MEYRA GmbH n'est pas responsable, plus un délai de reprise raisonnable.

5.5. Si les retards qui en résultent dépassent la période de six semaines, les deux parties contractantes ont le droit de résilier le contrat en ce qui concerne l'étendue des prestations concernées.

5.6. MEYRA GmbH est en droit d'effectuer des livraisons partielles dans la mesure où la livraison partielle est utilisable par le client dans le cadre de l'objectif contractuel prévu, où la livraison des marchandises restantes est assurée et où le client n'encourt pas de frais supplémentaires de ce fait.

6. PAIEMENT

6.1. Les montants de la facture doivent être payés en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la facture sur l'un des comptes bancaires que nous avons indiqués. Si la facture n'est pas une livraison de pièces de rechange ou une facture de réparation, le client a droit à un escompte de 2 % si le paiement est effectué dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les lettres de change qu'après accord exprès. L'acceptation s'effectue sous réserve de validité. Des corrections de factures par chèques et lettres de change sont faites sous réserve de leur encaissement. Les dates de valeurs correspondent au jour où nous disposons définitivement de la contre-valeur.

6.3. Si le client ne paie pas à la date d'échéance, des intérêts doivent être facturés sur les montants

impayés à un taux de 8% au-dessus du taux d'intérêt de base respectif p.a. Nous nous réservons le droit de réclamer des dommages et intérêts plus élevés en cas de dommages dus à un plus grand retard.

6.4. Si le client est en retard de paiement, toutes les autres créances fondées sur le même rapport juridique deviennent immédiatement exigibles sans qu'une notification distincte ne s'avère nécessaire.

6.5. Le client n'a un droit de compensation que si ses contre-prétentions ont été également établies ou sont incontestées. Le client ne peut exercer un droit de rétention que dans la mesure où sa demande reconventionnelle est fondée sur la même relation contractuelle.

6.6. MEYRA GmbH est en droit de céder ses créances résultant des livraisons et des prestations.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. Les marchandises livrées par MEYRA GmbH restent la propriété de MEYRA GmbH jusqu'à ce que toutes les créances envers le client, y compris les créances futures, aient été intégralement réglées.

7.2. Le client peut vendre la marchandise réservée dans le cadre normal de ses affaires. Il n'est pas autorisé à disposer de la marchandise d'une autre manière, notamment en transférant la propriété à titre de garantie ou en la mettant en gage. Les créances du client résultant de la revente de la marchandise réservée (y compris d'autres créances telles que les créances d'assurance ou les créances résultant d'actes délictueux en cas de perte ou de destruction) sont cédées à MEYRA GmbH à titre de garantie. MEYRA GmbH accepte la cession. Le client est en droit de recouvrer la créance cédée tant qu'il subvient à ses obligations de paiement. En cas de retard de paiement de la part du client, nous sommes en droit de révoquer l'autorisation de recouvrement.

7.3. Si la marchandise réservée est transformée par le client, il est convenu que la transformation est effectuée au nom et pour le compte de MEYRA GmbH en tant que fabricant et que MEYRA GmbH en acquiert la propriété directe ou - si la transformation est effectuée à partir ou en relation avec des matériaux appartenant à plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'objet transformé est supérieure à la valeur de la marchandise livrée - la copropriété (propriété fractionnée) de l'objet nouvellement créé dans le rapport entre la valeur de l'objet livré et la valeur de l'objet nouvellement créé. Dans la mesure où MEYRA GmbH perd sa propriété par liaison ou mélange ou si elle ne devient pas propriétaire de l'objet de la livraison en cas de transformation, le client cède d'avance à MEYRA GmbH une part de copropriété de l'objet uniforme correspondant à la valeur proportionnelle de l'objet de la livraison. Par la présente, MEYRA GmbH accepte l'offre. La remise est remplacée par la conservation gratuite de l'objet.

7.4. Le client est tenu de nous informer immédiatement de tout accès de tiers à la marchandise livrée sous réserve de propriété et de fournir les informations et remettre les documents nécessaires pour faire valoir nos droits. En même temps, le client doit informer le tiers de la propriété de MEYRA GmbH sans qu'on lui demande de le faire. Les frais qui en découlent sont à la charge du client.

7.5. MEYRA GmbH s'engage à libérer les garanties qui lui reviennent à la demande du client dans la mesure où elles dépassent de plus de 20% la valeur des créances à garantir. MEYRA GmbH est responsable de la sélection des titres à libérer.

7.6. En cas de demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité concernant le client, nous interdisons la revente ou la transformation de nos marchandises sous réserve de propriété et révoquons notre autorisation de recouvrer les créances qui nous ont été cédées.

7.7. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la remise immédiate de la marchandise sous réserve de propriété.

8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit inspecter les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Dans la mesure où il s'agit de défauts évidents ou de défauts qui auraient dû être constatés lors d'un examen approfondi, le client doit nous faire part de ses réclamations par écrit dans un délai d'une semaine à compter de la réception de la livraison. Après l'expiration de ce délai, toute responsabilité pour ces défauts est exclue. Les droits de garantie pour les vices cachés n'existent que s'ils nous sont signalés par écrit dans un délai d'une semaine après leur découverte.

8.2. En cas de livraison défectueuse, nous sommes en droit de choisir à notre gré entre la réparation de l'article défectueux et son remplacement par une nouvelle livraison sans défaut. Le client est tenu de mettre gratuitement à notre disposition l'article défectueux pour contrôle et rectification. Si la réparation ou le remplacement échoue, n'est pas effectué dans un délai raisonnable ou est refusé par nous, le client peut, à son gré, résilier le contrat ou réduire la valeur du prix d'achat. Il n'est pas nécessaire de fixer un délai dans les cas où la loi ne l'exige pas.

8.3. La garantie ne s'applique pas si le client modifie ou fait modifier l'objet de la livraison par un tiers sans notre accord préalable et si cela rend la réparation du défaut impossible ou déraisonnablement difficile. Dans tous les cas, cependant, le client doit supporter les coûts supplémentaires liés à la réparation du défaut résultant de la modification.

8.4. Les dispositions ci-dessus n'affectent pas la garantie que nous avons éventuellement accordée au premier utilisateur de l'appareil de rééducation.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure liée au fonctionnement de tous les articles, ensembles, batteries et pièces détachées que nous avons fournis ainsi que le stockage, l'utilisation ou le traitement inapproprié ou non conforme des marchandises.

8.6. Toute autre prétention du client, notamment pour des dommages en lieu et place de la prestation et pour la réparation d'autres dommages directs ou indirects - y compris les dommages concomitants ou consécutifs, quel qu'en soit le fondement juridique - est exclue. Ceci ne s'applique pas si MEYRA GmbH a dissimulé frauduleusement un défaut juridique ou matériel ou si le dommage est dû à une intention ou à une négligence grave de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution ou s'il y a eu une violation par négligence d'obligations contractuelles importantes. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le contractant compte régulièrement et peut compter. En cas de dommages matériels et de pertes financières causés par une négligence légère, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est toutefois limitée au montant du dommage prévisible et typique du contrat. En outre, les dommages corporels et/ou les atteintes à la santé causés par un manquement fautif à une obligation de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution ne sont pas exclus.

8.7. La responsabilité au titre de la loi sur la responsabilité du fait des produits n'est pas affectée.

9. PRESCRIPTION

Les revendications du client en raison de défauts matériels se prescrivent par deux ans après la remise/livraison de la marchandise au client. Pour les dispositifs de remplacement et les réparations, le délai de prescription est de 1 an à compter de la remise/livraison des marchandises au client. Sont exclues les demandes de dommages-intérêts pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et/ou les demandes de dommages-intérêts pour des dommages causés par une négligence grave ou un acte intentionnel de la part de MEYRA GmbH ou de ses agents d'exécution. À cet égard, les délais de prescription légaux s'appliquent.

9.1. SERVICE DE REMPLACEMENT DES APPAREILS

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH offre aux clients la possibilité d'échanger des appareils défectueux contre des appareils remis à neuf. Les dispositions suivantes s'appliquent à ces dispositifs offerts en échange :

- Les appareils échangés sont entièrement révisés et en ordre du point de vue technique.

- L'appareil défectueux doit être renvoyé gratuitement à MEYRA GmbH dans un délai de 15 jours ouvrables. L'appareil retourné devient notre propriété.

- Si nous ne recevons pas l'appareil en retour, nous facturerons pour l'appareil de remplacement, livré 95 % du prix neuf.

- L'appareil retourné doit correspondre, du point de vue type et version, à l'appareil de remplacement livré. En outre, l'appareil doit pouvoir être réutilisé et ne présenter que des traces d'usure résultant d'une utilisation normale.

- L'évaluation de la conformité de l'appareil retourné aux critères susmentionnés incombe à MEYRA GmbH. Si les conditions ne sont pas remplies, nous facturerons également le montant susmentionné diminué de la valeur résiduelle de l'appareil retourné.

10. GARANTIE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

10.1. RAPPEL DE PRODUIT

Si un rappel de produit s'avère nécessaire en raison d'un défaut des marchandises livrées ou en raison d'obligations légales existantes, le client est tenu de coopérer à la mise en œuvre du rappel de produit afin de permettre une mise en œuvre efficace du rappel de produit. Dans le cas d'un rappel de produit nécessaire, le client est notamment tenu d'informer MEYRA GmbH de l'endroit où se trouvent les articles livrés dans la chaîne d'approvisionnement ultérieure jusqu'au client final. À cette fin, le client doit conserver en permanence une documentation appropriée sur la localisation des marchandises et la mettre à la disposition de MEYRA GmbH sur demande. Dans la mesure où le client fournit des revendeurs avec les marchandises livrées, le client est tenu d'imposer contractuellement au revendeur les obligations de coopération spécifiées ici afin de garantir la mise en œuvre d'un rappel efficace des produits.

10.2. Le client est tenu d'instruire le client final sur la manipulation et l'utilisation des produits fournis par du personnel spécialisé et formé. Dans la mesure où le client fournit les produits livrés à des revendeurs, le client est tenu d'imposer contractuellement l'obligation d'instruire le revendeur sur la manipulation et l'utilisation du produit livré comme stipulé.

11. RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATIONS PORTANT SUR LA CONSTRUCTION

Il convient de noter que MY INDOIVIDUAL est soumis à des règles légales plus strictes. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou un tiers mandaté par ses soins ne sont autorisées que si elles sont conformes aux exigences de sécurité et si notre direction en a préalablement donné son accord par écrit. À cette fin, un modèle modifié ainsi qu'un dessin de conception doivent être mis à notre disposition sur demande. Si des modifications de conception sont effectuées sans l'accord préalable par écrit de notre direction et si des tiers subissent, à cause de ces modifications, des dommages dont nous sommes responsables dans le cadre de la relation externe, le client est tenu de nous dégager de la relation interne contre toutes les prétentions du tiers.

12A. RETOUR DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS ET SOUS-ENSEMBLES

Les marchandises retournées sans bordereau de livraison ni copie de la facture ne seront pas reprises. Les marchandises retournées (dans leur emballage d'origine et absolument neuves) seront créditées de 80 % de la valeur nette de la marchandise. Sont exclus du retour les articles dont la livraison date de plus de 3 mois, MY INDIVIDUAL, les articles d'hygiène, les piles usagées ou remplies et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100,00 €. En outre, les fauteuils roulants fabriqués individuellement (par exemple, les fauteuils roulants pour enfants et les fauteuils roulants adaptés) sont exclus. Le risque du transport incombe à l'expéditeur et à lui seul. Si des frais de nettoyage et/ou de désinfection sont engagés pour des retours autorisés, ils seront facturés à un tarif forfaitaire d'au moins 79 € nets

12B. ANNULATION DE COMMANDES DE PRODUITS FINIS

12B.1. Les annulations de commandes ne sont pas possibles sans l'accord préalable de MEYRA GmbH.

12B.2. Les annulations doivent être faites par écrit.

12B.3. Si l'annulation des produits finis prêts à être livrés a été autorisée, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les articles de réadaptation seront crédités en totalité. Des fauteuils roulants en construction spéciale et fauteuils roulants de sport ne seront systématiquement pas repris.

- En cas d'annulation de fauteuils roulants adaptés, un pourcentage de 20% de la valeur nette de la marchandise sera retenu.

Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et scooters sont de 5 %. Pour des fauteuils roulants standard ou légers, des frais d'annulation de 10 % seront facturés.

12C. RETOUR / ÉLIMINATION

Nos prix s'entendent à l'exclusion des frais de reprise et d'élimination des vieux équipements complets provenant d'utilisateurs autres que les ménages privés. Sur demande, nous organisons également le retour et le recyclage / l'élimination de ces équipements, dans la mesure où ils ont été distribués par nos soins, contre remboursement des frais encourus. Les renvois sans l'accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

13. UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nous avons le droit de stocker les données personnelles du client dans le cadre des dispositions légales, en particulier du règlement de base sur la protection des données, et de traiter ces données en interne.

14. JURIDICTION COMPÉTENTE, DROIT applicable, clause de sauvegarde

14.1. Sauf convention expresse contraire, le lieu d'exécution est le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf.

14.2. Le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant de la relation contractuelle est déterminé par notre siège social à Kalletal-Kalldorf. Nous avons également le droit de poursuivre le client au lieu de sa juridiction.

14.3. Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

14.4. Si certaines dispositions des présentes conditions générales sont totalement ou partiellement nulles ou inefficaces, la validité des autres dispositions n'est pas affectée.